

Ernest Saint-Charles Cosson

Ernest Saint-Charles Cosson est un botaniste français, né le 22 juillet 1819 à Paris (France) et mort le 31 décembre 1889 à Paris, à l'âge de 70 ans, son abréviation en botanique est Coss.

Il décrivit plusieurs espèces végétales poussant naturellement et spontanément en Algérie entre autres *Ammodaucus leucotrichus* **Coss.** et Durieu (كمون السوفي), *Brassica insularis* var. *atlantica* (Coss.) Batt. (كرم الجبل) et *Fraxinus dimorpha* **Coss.** et Durieu (دردار).

Dès l'âge de 17 ans, il s'occupa de botanique, et en 1840, à 21 ans, il publia son premier mémoire *Observations sur quelques plantes critiques des environs de Paris*, en collaboration avec Ernest Germain de Saint-Pierre.

Cosson est connu pour ses recherches en botaniques en Afrique du Nord. Au cours de sa carrière, il effectua huit expéditions en Algérie.

Après la colonisation de l'Algérie en 1830, le gouvernement français demanda à l'Académie des sciences de former une commission scientifique d'exploration de l'Algérie. Placée sous la tutelle du ministère de la Guerre, elle a la charge d'étudier les ressources naturelles de cette nouvelle colonie. Les premières explorations ont lieu entre 1839 et 1841, sous la direction du colonel en retraite et botaniste Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent (1778-1846). Lorsqu'une nouvelle commission fut formée en 1852, le gouvernement et l'Académie décidèrent d'en confier la direction à **Ernest Cosson**, qui fut soutenu avec force par Adolphe Brongniart et Adrien de Jussieu.

Dès sa prise de fonction, il rassembla un groupe d'explorateurs et de récolteurs de plantes. Profitant de la "pacification" d'une grande partie du territoire algérien depuis la fin de la résistance d'Abd El-Kader, **Ernest Cosson** et ses compagnons explorèrent des régions qui furent jusqu'alors presque inconnues des botanistes. De 1840 à 1844, il parcourra presque tout le Tell, seule partie de l'Algérie alors soumise à la domination française. Entre 1852 et 1880, Correns effectua huit expéditions qui lui permirent de couvrir la quasi-totalité du territoire algérien colonisé. Il parcourut l'Algérie dans tous les sens et recueillit d'innombrables échantillons. Il prit des notes détaillées qui lui permirent de tracer avec une précision remarquable la géographie botanique de l'Algérie.

En plus de renseignements botaniques, il s'intéressa aussi aux dialectes des autochtones et aux noms qu'ils donnèrent aux plantes ainsi que leurs propriétés. Ses connaissances précises lui permirent, sans sortir d'Algérie, d'acquérir des connaissances sur des plantes poussant près du fleuve Tchad par exemple, connaissance confirmée par des voyageurs de ces régions éloignées.

Sa contribution à la connaissance de la botanique algérienne fut déterminante. Après lui, la flore du pays sera étudiée sous la direction de botanistes exerçant à temps plein en Algérie comme, Battandier, Trabut, Maire...

En 1867, il présenta son herbier au Congrès International de Botanique de Paris. Il légua son herbier au Muséum national d'histoire naturelle de Paris.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages entre autres *Rapport sur un voyage botanique en Algérie, d'Oran au Chott-el-Chergui* (1852-1853); *Rapport sur un voyage botanique en Algérie, de Philippeville à Biskra et dans les monts Aurès* (1853-1856); *Le règne végétal en Algérie: considérations générales sur l'Algérie, sur sa végétation spontanée et ses cultures* (1879).

Exemples de quelques espèces végétales algériennes décrites par Cosson

***Ammodaucus leucotrichus* Coss. et Durieu**

Cumin velu ou Cumin chevelu, Cumin du Sahara كمون السوفي

Apiaceae (anc. *Umbelliferae*) ou

Apiacées (anc. Ombellifères)



Cette plante est native du Sud Algérien, elle a de multiples utilisations dans la médecine traditionnelle.

***Brassica insularis* var. *atlantica* (Coss.) Batt.**

Chou sauvage كرم الجبل - كرم الكيفان - كرم الطير

Brassicaceae (anc. *Cruciferae*) ou

Brassicacées (anc. Crucifères)

***Fraxinus dimorpha* Coss. et Durieu**

Frêne dimorphe دردار

Oleaceae ou

Oléacées

**Questions:**

- 1- Indiquez le temps employé dans le texte
- 2- Justifiez l'utilisation d'un tel temps
- 3- Transformez au présent tout le texte (verbes soulignés)
- 4- Traduisez le texte de la langue française à la langue arabe (**évitez l'utilisation du Google**)

**Ernest Saint-Charles Cosson (1819-1889)**